

Pôle Régional de Compétences : Attentes et besoins des intervenants en Prévention, Education et Promotion de la Santé de Mayotte

Le questionnaire « Attentes et besoins des intervenants en Prévention, Education et Promotion de la santé » a pour objectif d'identifier les besoins et attentes prioritaires des professionnels de Mayotte et ainsi mieux construire les activités proposées dans le cadre du Pôle Régional de Compétences permettant d'y répondre.

Il est composé de 31 questions ou espaces de commentaires, réparties sur trois sections :

- la caractérisation de la structure répondant au questionnaire (le nom et le mail de l'enquêté ont été demandés afin de faciliter les retours, cependant les réponses ont été analysées de manière anonyme et les résultats présentés ci-dessous sont agrégés),
- le bilan des connaissances de l'enquêté concernant l'activité du Pôle Régional de Compétences,
- les attentes et les besoins de l'enquêté dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé (six sous-parties étaient proposées : formations, conseil et accompagnement méthodologique, ressources documentaires, outils d'intervention, rencontres et échanges entre intervenants, communication).

Le questionnaire a été relayé sous la forme d'un questionnaire en ligne (Google Forms) et le traitement des données a été fait sous Microsoft Office Excel 2007. Il a été diffusé le 15 décembre 2016 par mail auprès de 200 professionnels, qui ont été invités eux même à le relayer auprès de leurs collègues. Les structures ont pu répondre en ligne au questionnaire jusqu'au 17 janvier 2017.

Présentation générale des structures :

Sur les 200 envois réalisés, soixante-deux réponses ont été reçues, soit environ un tiers des personnes sollicitées. Il s'agit d'une cinquantaine de structures différentes : associations, collectivités territoriales et établissements publics/services de l'Etat principalement (Figure 1). Les organismes mutualistes/mutuelles ainsi que les réseaux de santé sont peu présents à Mayotte d'où leur faible part. Les professions libérales, les établissements de santé et les structures médico-sociales ont été peu sollicités car elles participent peu aux activités du pôle (du fait d'une charge de travail très importante).

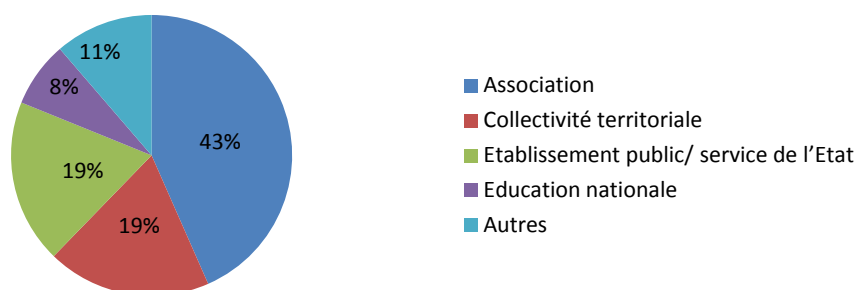


Figure 1 : Type de structure ayant répondu à l'enquête (en %)

Les structures dans lesquelles interviennent les enquêtés travaillent dans les domaines de l'éducation et de la formation (27/62), du médico-social, du social et du sanitaire (respectivement 26, 25 et 21

sur 62), dans l'emploi et l'insertion professionnelle (13/62), l'environnement (12/62), le culturel (11/62) et le sport (14/62).

Les enquêtés travaillent en grande majorité sur les trois sujets santé/social suivants : santé sexuelle et/ou vie affective (35/62), alimentation (28/62) et addictions (28/62) (Figure 2).

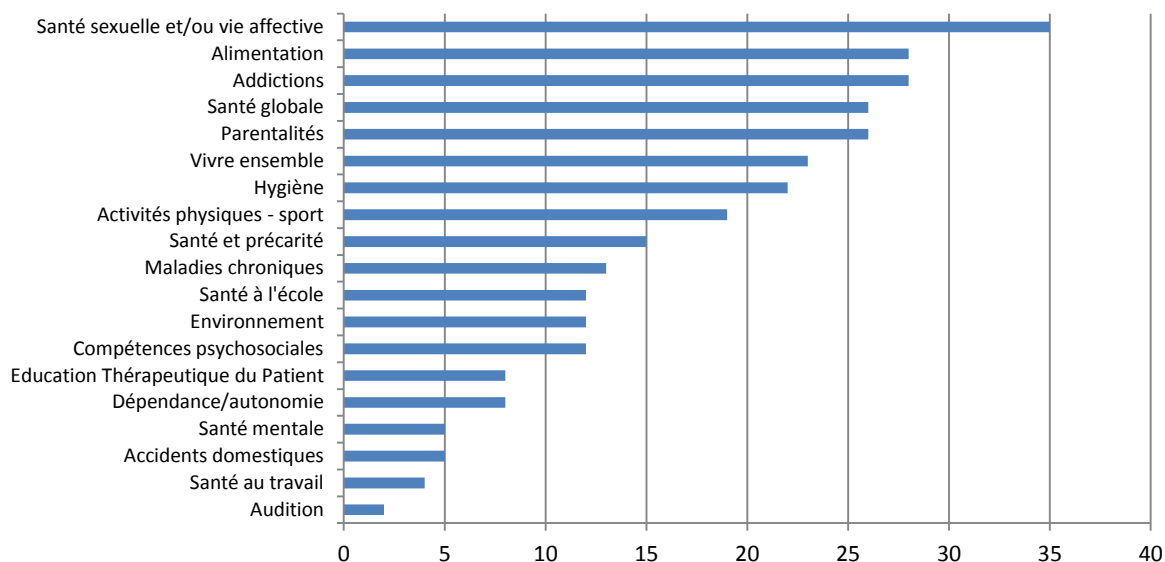


Figure 2 : Sujets santé/social abordés le plus fréquemment par les répondants (sur 62 réponses)

Les publics qui sont le plus ciblés par les professionnels ayant répondu sont les adolescents et les adultes, même si un grand nombre de structures travaillent avec tous les publics (Figure 3). Les familles, les enfants, les personnes en situation de migration et les femmes enceintes sont également largement concernés par les activités des professionnels.

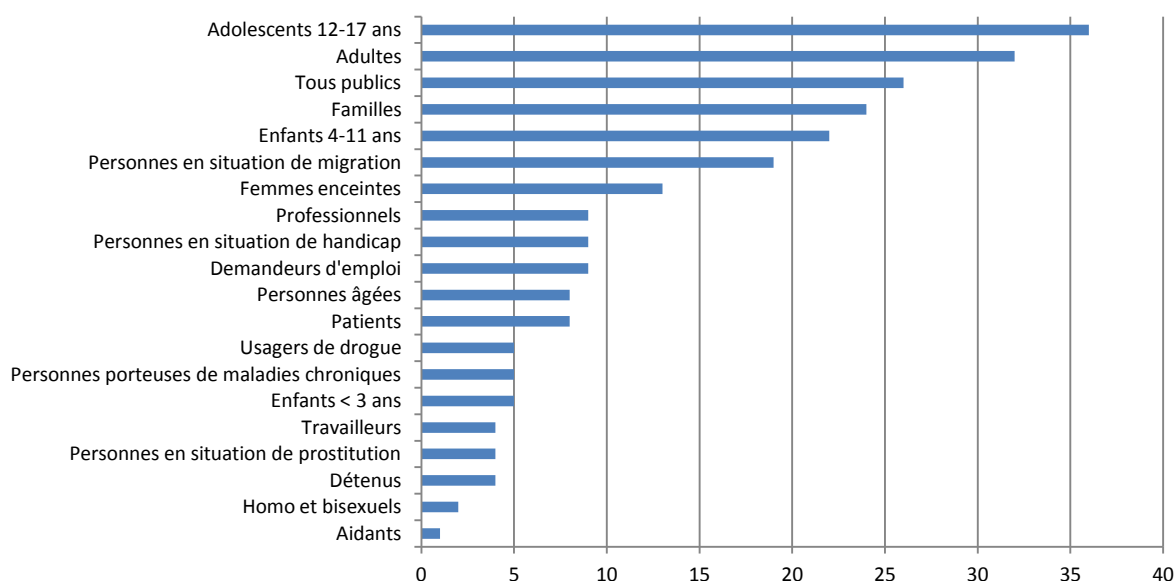


Figure 3 : Publics avec qui les professionnels travaillent le plus fréquemment (sur 62 réponses)

Quatre-vingt cinq pour cent des répondants mettent en place dans le cadre de leur activité professionnelle des interventions dans les champs de la prévention et/ou de l'éducation pour la santé et/ou la promotion de la santé. Les professionnels ne mettant pas en place ces interventions sont des collectivités territoriales, des établissements publics ou services de l'Etat, et des associations dont la mission principale n'est pas la santé. Ces professionnels sont principalement intéressés par de la formation et des conseils et accompagnements méthodologiques.

Connaissance du Pôle Régional de Compétences

Parmi les structures enquêtées, 56% des enquêtés déclarent participer aux activités du PRC, 26% ne pas participer aux activités du PRC et 18% ne savent pas si leur structure participe à ces activités. En approfondissant l'analyse des réponses, il s'avère que deux tiers des structures répondantes participent effectivement aux activités du pôle. Les professionnels ont connus le PRC principalement via leur structure (la moitié) ou par un professionnel intervenant dans le cadre du pôle (un quart).

Trente cinq répondants ont déjà utilisé un ou des services ou ressources proposés par le PRC, les 27 autres non. Il s'agit principalement d'occasions d'échange entre professionnels (Journée de la prévention, café débat, etc), de formation, d'emprunt d'outils d'intervention et d'utilisation du service documentaire (Figure 4). Le comité de pilotage et les comités techniques mobilisent également particulièrement les structures (plus de la moitié de celles déclarant participer aux activités du pôle).

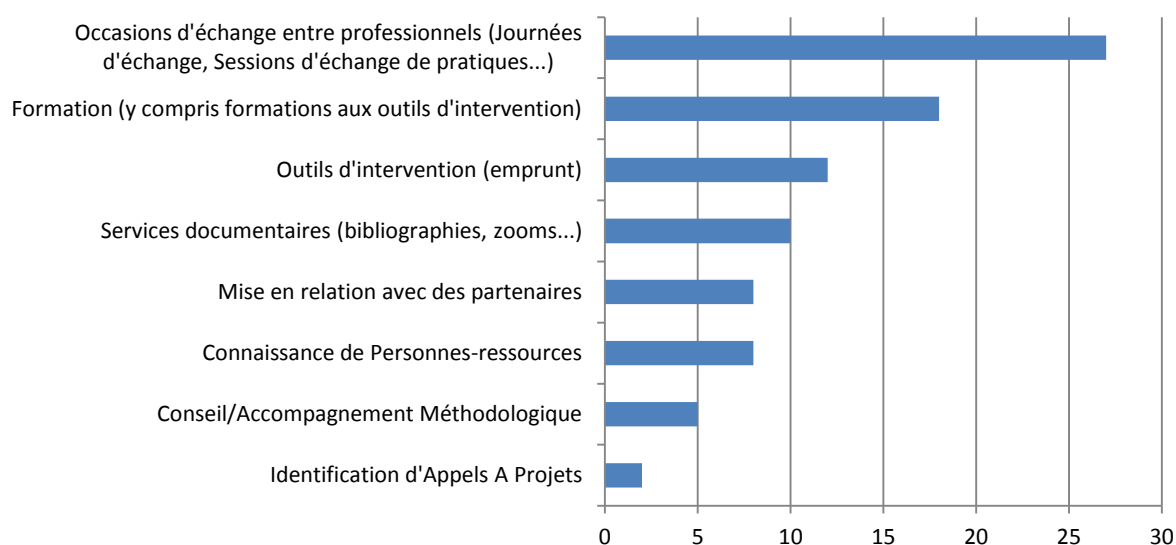


Figure 4 : Type d'activités auxquelles le professionnel a participé (sur 35 participants aux activités du pôle)

Besoins et attentes

Les besoins des partenaires se situent principalement en termes de formation (y compris formation à l'utilisation des outils d'intervention), d'échange d'expériences et de pratiques entre acteurs, de conseil et accompagnement méthodologique ainsi que de communication, d'informations autour des actions des partenaires (respectivement 79%, 50%, 48% et 47%) (Figure 5). Les besoins concernant les ressources documentaires, la bibliographie, le prêt de documents, le prêt d'outils d'intervention, le relais des appels à projets, l'identification des personnes ressources et des partenaires sont également importants puisqu'ils ont été identifiés par plus de 30% des répondants.

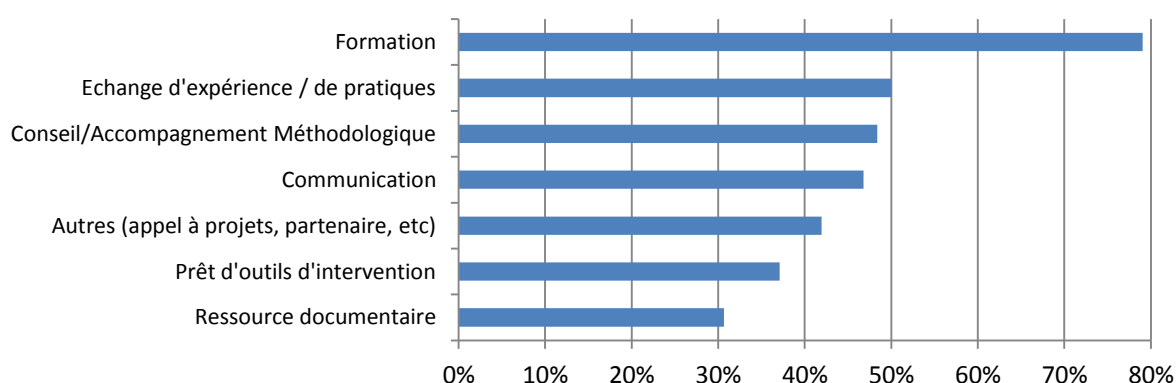


Figure 5 : Besoins des acteurs du territoire (en %)

Formation

Les formations les plus demandées sont celles méthodologiques de référence (notions essentielles en EPS/PS, méthodologie de projet, démarche qualité, évaluer ses actions, communiquer en EPS/PS). Les autres formations sont également demandées par plus du tiers des répondants : formations-découvertes d'outils d'intervention, formations sur-mesure, formations thématiques.

Le frein identifié comme le plus important à la participation à une formation est le manque de temps (35/62). Pour un quart des répondants, le fait que la formation ne soit pas qualifiante constitue également un frein. Le fait que la formation soit loin ou que le stagiaire doive trouver un remplaçant n'est pas un frein très cité (respectivement 6 et 8 répondants sur 62).

La proposition la plus motivante au choix d'une formation est la mise en œuvre d'une formation sous forme de travail co-construit sur un projet concret (34/62). Les sessions collectives de retour d'expériences à distance de la formation et l'accompagnement personnalisé du projet pour prolonger la formation ont peu été souligné (respectivement 11 et 17 sur 62).

Accompagnement méthodologique

La moitié des répondants soulignent que s'ils sollicitaient un conseil ou accompagnement du PRC, celui-ci concernerait la conception/élaboration de projet. La mise en place de projet et la mobilisation des publics concernés par le projet sont soulignées par le tiers des répondants. L'évaluation et la communication autour du projet arrivent en dernière position.

Les partenaires ne sollicitent pas pour la moitié d'entre eux le service d'accompagnement/conseil méthodologique car la démarche leur semble trop longue ou trop lourde. Quinze personnes sont

déjà à l'aise et estiment ne pas en avoir besoin et 12 personnes déclarent ne pas oser solliciter le service de peur de ne pas être au niveau.

Ressources documentaires

Les attentes soulevées par les deux tiers des répondants en termes de documentation sont l'accès à une base de données documentaire en ligne et l'approvisionnement en documents à distribuer de Santé Publique France.

Les autres ressources intéressantes citées par les acteurs sont :

- connaître l'actualité des appels à projets (33/62),
- connaître des actions déjà mises en place par d'autres acteurs (24/62),
- connaître des personnes ressources susceptibles d'être directement sollicitées (23/62),
- être orientée vers des partenaires potentiels selon mes besoins (18/62),
- recevoir régulièrement des bibliographies thématiques (15/62).

Peu soulignent comme priorité de pouvoir se rendre au centre de documentation et emprunter des documents, ainsi qu'être informé sur l'actualité régionale et nationale en EPS/PS.

Outils d'intervention

La moitié des répondants souhaite en priorité recevoir de l'information régulière sur de nouveaux outils, le tiers souhaite assister à des formations de « prise en main » d'outils et emprunter des outils. Enfin, les autres souhaits sont d'être aidé pour choisir un outil parmi plusieurs (dans une thématique donnée), de valoriser, faire connaître un outil créé par sa structure et dans une faible mesure d'accéder à des analyses d'outils.

Les thématiques les plus citées comme étant attendues dans les outils d'intervention sont les addictions et la santé sexuelle et/ou vie affective. Les activités physiques et le sport, l'alimentation, le bien-être et les compétences psychosociales, le vivre ensemble et la parentalité sont également importants.

Rencontres/Echanges

Les partenaires ayant répondu sont le plus intéressés par une participation de leur institution à un comité ou groupe de travail permettant les échanges avec d'autres partenaires dans le cadre du fonctionnement du pôle, et les échanges thématiques (échange entre acteurs issus de divers champs sur un sujet donné). Les échanges de pratiques entre professionnels intervenants dans un même cadre n'ont été soulignés par aucun professionnel et les retours d'expériences (échange à distance entre stagiaire après une séance de formation) ont peu été soulignés.

Communication

Le tiers des répondants ont connaissance du site web et de la plaquette du pôle, les autres souhaitant les consulter. La newsletter, peu éditée en 2016, est donc peu connue. Valoriser et communiquer davantage sur le travail partenarial dans le cadre du pôle, avoir des réflexions autour de la question de l'autonomie et du handicap, mieux connaître l'offre de formations du pôle sont les demandes qui ressortent sur cet axe.

Propositions suite à l'analyse du questionnaire

Les besoins exprimés lors de l'enquête « Attentes et besoins des intervenants en Prévention, Education et Promotion de la Santé de Mayotte » ont permis de contribuer à l'orientation et à l'enrichissement des activités du Pôle Régional de Compétences. Il s'agit donc de mettre en adéquation les attentes et besoins exprimés par les acteurs du territoire et l'offre proposée dans le cadre du PRC.

Les actions de l'année 2017 sont donc détaillées ci-dessous :

Développer une offre de formation en PPS complémentaire à celle existante (dans la mission sociale de l'IREPS et des partenaires)

Les formations méthodologiques de référence (méthodologie de projets, actions collectives, évaluation) ainsi que les temps de présentation d'outils sont maintenues dans le cadre des activités de l'IREPS car ils ont été relevés comme essentiels pour le territoire de Mayotte. Dans le cadre des activités du PRC, les formations à la santé communautaire et au développement des compétences psychosociales sont renouvelées pour l'année 2017 (avril et juin 2017) afin de compléter cette offre et suite à l'intérêt porté en 2016 pour ces deux formations. Un module d'information en EPS/PS dans le cadre des journées des nouveaux arrivants (Vice Rectorat, CHM) sera également proposé afin de faciliter la connaissance de l'offre de service en EPS/PS présente sur le territoire. Enfin, une sensibilisation avec les Cadis et les Foundis sur certaines thématiques de l'EPS/PS sera travaillée car l'appui de ces relais est ressorti comme prioritaire dans les temps d'échanges de l'année 2016.

Les formations seront proposées sous la forme de formation action ou de travail autour d'un projet afin de faciliter la mise en œuvre à la suite de la formation. Le calendrier de formation sera disponible en avril 2017 et diffusé à l'ensemble des partenaires.

Développer l'offre de service de conseil et d'accompagnement méthodologique global et pérenne, en appui à des dispositifs ou structures.

Un accompagnement au montage de projets sera proposé dans le cadre de la réponse à des appels à projets régionaux ou nationaux (ainsi qu'en parallèle une veille des appels à projets régionaux et nationaux, publiés sur le site web du PRC). Les porteurs de projets seront également accompagnés gratuitement et à la demande sur la construction de nouveaux projets, la mise en œuvre et/ou l'évaluation. Il s'agira également d'accompagner de manière globale et pérenne quelques structures et/ou dispositifs dans la mise en place de stratégies et d'actions promotrices de santé.

Le pôle accompagnera également la réalisation d'enquêtes sur le territoire (orientation vers des personnes-ressources, facilitation du travail sur le territoire), et notamment la réalisation du baromètre santé 2017 à Mayotte.

Identifier les acteurs, leurs actions, leurs besoins et améliorer leur visibilité

Après actualisation des besoins des acteurs locaux, un groupe de travail « base de données des acteurs » a été créé et travaille à la mise en place d'un annuaire en ligne afin de faciliter la mise en réseau. Il est également proposé d'assurer une veille des actions en promotion de la santé sur le territoire afin de mieux connaître et valoriser les actions menées à Mayotte. Le site web de PRC et l'édition d'une lettre d'information en éducation pour la santé (semestrielle, électronique) proposant

des bilans d'actions, des rubriques « zoom outils », veille événementielle nationale et régionale permettront de mieux valoriser les activités du pôle.

Les outils proposés dans le cadre du centre de ressources documentaires sont référencés dans un catalogue des outils. Le catalogue sera progressivement renforcé, avec notamment un catalogue des périodiques et des livres dont dispose le centre de ressources. La documentation de Santé Publique France continue d'être diffusée gratuitement, aux horaires d'ouverture de l'IREPS. Des « zooms outils » seront diffusés chaque mois sur le site web du PRC, dans l'onglet Ressources documentaires.

Organiser des espaces d'échanges de pratiques pour les acteurs mahorais

Les temps d'échanges de pratiques entre partenaires autour de thématiques sont maintenus :

- les « café-débat », avec des présentations de projets/actions ou sous forme de temps de réflexion autour d'un thème en particulier,
- les temps de mutualisation d'expériences autour de « l'évaluation » afin d'améliorer les compétences en évaluation des acteurs,
- autour du métier de l'interprétariat en santé en accompagnement de la diffusion du guide français/shimaoré.
- la journée annuelle de la prévention à Mayotte, visant à la valorisation des actions locales, la possibilité d'informer les acteurs mahorais sur les politiques régionales, la promotion du pôle.

Encourager à la coopération régionale

La création d'actions de coopération régionale sera travaillée au cours de l'année, afin de favoriser les échanges avec les territoires de l'Océan Indien. Il pourrait s'agir par exemple de coopération avec La Réunion (notamment avec l'IREPS Réunion), les Comores (renforcement des compétences au niveau local), Madagascar et Maurice (identification d'expertise autour d'actions de santé communautaire).

Participer à la construction et la mise en œuvre des orientations régionales de santé

Les comités de fonctionnement du pôle sont maintenus de manière trimestrielle. Il s'agira alors de faire remonter des besoins identifiés au cours de l'année et d'adapter la programmation du pôle à ces besoins. Le pôle sera également invité à participer au processus de réflexion et d'écriture des plans régionaux (PRS2, PRAPS, PRSE) afin d'apporter les éléments identifiés comme clés dans les rencontres et temps d'échanges partenariaux. Il s'agira également d'animer des groupes de travail partenariaux sur les problématiques prioritaires du territoire en complément des temps d'échanges de pratiques. Enfin, au travers du pôle, un travail autour de la coordination des financeurs et notamment d'encouragement à la démarche d'appel à projets partenarial sera proposé.